

La société des membres de la Légion d'honneur récompense cinq lycéens de Eu et du Tréport

La Société des membres de la Légion d'honneur remet des prix à des jeunes dont elle juge le parcours exemplaire



Un prix remis par la Société des membres de la Légion d'honneur.

« Valoriser la filière de l'apprentissage et de la formation professionnelle en alternance ». C'est la vocation du prix remis par la Société des membres de la Légion d'honneur.

Cinq jeunes gens ont ainsi été mis à l'honneur au lycée Anguier de Eu, en Seine-Maritime.

Le général Louis-Christian Jullien, président du comité de Dieppe, explique : « Cette action a été érigée en grande cause nationale par la Société des membres de la Légion d'honneur. Elle a incité chacun de ses réseaux locaux a organisé, chaque année, un prix par dans leur départe-

tement respectif. C'est ce en quoi s'est engagé le comité de Dieppe depuis une dizaine d'années ».

Deux établissements mis en lumière

Les jeunes reçoivent un diplôme, une médaille et des récompenses matérielles. La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Marie Lucas, Délégué général de la Société des Membres de la Légion d'honneur, d'élus, de partenaires, de représentants des entreprises.

« Ce sont des jeunes qui ont du mordant », a assuré Louis-Christian Jullien. « On peut avoir confiance en l'avenir ».

Pour le lycée, le Hurle-Vent du Tréport, un premier prix et deux accessits ont ainsi été décernés à Lilou Dunet, Justine Bricot et Gaëlle Boyard. Pour le lycée Anguier de Eu, un premier prix et un accessit ont récompensé Quentin Lefevre et Ilan Petit.

Louis-Christian Jullien ajoute : « Lilou Dunet, en BTS Support action managériale, est lauréate de notre prix départemental et d'un grand prix national. Ces grands prix nationaux ont été remis solennellement, le 15 novembre, salle Gaveau à Paris, à 96 lauréats représentant chacun une section départementale métropolitaine et d'Outre-Mer de notre Société ».

« C'est une reconnaissance »



Les jeunes reçoivent un diplôme, une médaille et des récompenses matérielles.

Des médailles ont aussi été remises aux proviseuses, Sophie Perrat (lycée Anguier) et Laure Lesain-Cayeux (lycée Le Hurle-Vent). Elles ont toutes les deux mis en avant le travail des équipes des deux lycées.

Ce sont des jeunes très émus qui ont reçu médailles et diplômes.

«C'est une reconnaissance de notre parcours», souligne Quentin Lefevre.

Ilan Petit confirme : «C'est une grande satisfaction. C'est le résultat de beaucoup d'efforts dans notre parcours. Cela donne envie d'aller plus loin».

Justine Bricot est aussi très heureuse d'avoir reçu ce prix et le voit comme une belle approbation de ses efforts et de ses engagements.